FILIÈRE DES BOISSONS EN ALGÉRIE

Quand le jus est fabriqué dans les baignoires

Législation inadaptée, taxes douanières sur les intrants très élevées et beaucoup de producteurs hors de tout contrôle. Tel était le constat dressé hier matin par les experts en finance et en management qui ont été invités à la rencontre-débat organisée à l'hôtel Sofitel d'Alger par l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab).

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - Sur les 1 627 producteurs de boissons officiellement inscrits au Centre national du registre du commerce jusqu'au 15 mai 2008, il n'y aurait qu'entre 500 ou 600 entreprises qui mériteraient d'être prises en considération, selon des experts. «Le reste constitue un maquis, hors de tout contrôle et où chacun fait ce qu'il peut et comme il veut», lit-on dans le document établi par l'Apab. Dans un secteur d'activité en pleine expansion, il n'est pas difficile de remarquer la multitude des marques de boissons qui se disputent les étals des magasins, à travers tout le territoire national. Selon M. Hemani, le président de l'Apab, il y a plus de 240 producteurs de boissons tous types confondus, uniquement au niveau de la wilaya d'Alger. Mais combien sont-ils parmi ces producteurs ceux qui respectent les normes d'hygiène et qui font dans la qualité ? Personne n'est apte à donner des chiffres. L'absence de contrôle de l'Etat est à l'origine d'une anarchie qui présente un véritable risque sur la santé publique. «J'ai vu des producteurs utiliser une baignoire comme équipement pour fabriquer leurs boissons. Certains ne disposent même pas de laboratoires de contrôle et utilisent des intrants interdits. Cela sans compter ceux qui ne respectent pas le dosage des différents composants utilisés», explique M. Messaoud Merzougui, consultant en finance et en management auprès des PME. Le conférencier a alerté aussi sur la contrefaçon et l'imitation qui touchent certains produits, notamment à l'intérieur du pays. Ces pratiques discréditent les producteurs sérieux qui désirent investir dans cette filière à long terme. Les professionnels de la boisson disent aussi être confrontés à une superposition des taxes et affirment que les taxes douanières sur les intrants sont excessives. «La taxe douanière appliquée sur les intrants, et qui est de 5%, est la même pour toute matière première. Or, il se trouve que certains intrants servant à la fabrication des boissons sont taxés entre 15 et 30%, ce qui est injuste d'autant que leur importation ne représente aucune menace pour une industrie locale inexistante. Ceci sans oublier les autres taxes ordinaires que nous devrions payer», s'étonne M. Hemani qui réunit autour de lui des producteurs de jus et nectar de jus, ceux des eaux embouteillées et des boissons gazeuses et alcoolisées. A cet effet, les producteurs sont unanimes à proposer une révision du dispositif fiscal concernant leur domaine d'activité qui emploie plus de 17 000 personnes, selon les chiffres du Meda fournis pour l'année 2007.

Les effectifs employés augmentent de l'ordre de 6% annuellement, selon toujours le Meda qui estime le chiffre d'affaires de cette filière à plus de 40 milliards de dinars. Ce sont surtout les producteurs des eaux minérales embouteillées qui se plaignent le plus de la pression fiscale. Ces derniers demandent à ce que l'administration fasse de sorte à encourager les divers producteurs pour qu'ils puissent réaliser d'autres investissements. Ils demandent aussi un allégement de la taxe sur le prix de vente moyen national qui est actuellement de l'ordre de 15,93% alors qu'il ne dépasse pas les 4,87% en France qui reste, elle, également loin des 0,2% appliqués en Italie et des 0,00012% pour le Liban. L'ambiguïté des textes de procédure fiscale a été mise en relief par les différents intervenants à la rencontre d'hier. L'encadrement de cette filière s'avère donc urgent et nécessaire, juge M. Messaoud Merzougui qui prône la politique du dialogue et de la concertation entre les pouvoirs publics et les producteurs de boissons, afin de moraliser cette activité et en faire un véritable fleuron de l'industrie agroalimentaire nationale. Pour les membres de l'Apab, qui veulent être une vraie force de proposition, les pouvoirs publics doivent participer au travail de sensibilisation et de protection des consommateurs qui se situent au centre de tout intérêt.

L. M.

BAISSE DES COURS MONDIAUX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le marché algérien hors circuit

«Les prix n'ont pas changé. Seule l'huile végétale a connu un net recul passant de 680 DA les cinq litres à 580 DA», répond Ali à notre question de savoir si les produits de première nécessité ont baissé suite à la dégringolade des prix sur les marchés mondiaux. Assis sur un palan de farine, ce jeune grossiste du quartier de Jolie-Vue à Alger, visiblement indifférent aux fluctuations des cours des principales denrées alimentaires à Chicago, New York ou Londres, attend l'arrivée des clients à l'entrée de son garage qui fait office de magasin de vente en gros de produits alimentaires.

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - Loin de faire le lien avec les fluctuations des cours mondiaux, Ali explique cette baisse par «l'entrée sur le marché algérien d'une huile saoudienne cédée à 600 DA le bidon de cinq litres». «Concurrence oblige, le principal producteur national d'huile végétale a baissé ses prix», argumente-t-il. «En règle générale, les prix que nous pratiquons sont indexés à ceux appliqués par nos fournisseurs de Oued-Smar. Si ces derniers augmentent les prix, nous répercutons cela à notre tour. Mais pas seulement, les détaillants peuvent, eux aussi, jouer avec les prix en augmentant leur marge bénéficiaire», ajoute notre interlocuteur.

En somme, «ce sont les importateurs qui décident des prix de vente», résume Ali. A l'intérieur de son magasin sur le boulevard principal du quartier, qui, soit dit en passant, n'a de joli que le nom, avec sa route à double sens constamment encombrée, ses trottoirs défoncés et ses constructions inachevées, sont stockés sucre, café, huile, farine et autres boîtes de conserves… Comme lui, de nombreux grossistes en produits de large consommation s'alignent le long de ce haut lieu de négoce alimentaire, disputant la place aux vendeurs de pièces détachées automobiles, aux garages de mécanique et autres tôliers. Les prix du sucre (59 DA le kg), de la farine (23 DA le kg) et du café (480 DA le kg) sont restés pratiquement inchangés, à quelques dinars près. «Peut-être qu'à la prochaine livraison, ces denrées seront moins chères», ajoute-t-il, un brin circonspect.

Pour certains produits, ce sont les quantités qui déterminent les prix de vente. «Plus la quantité commandée est grande, moins les prix sont élevés», soutient un autre grossiste rencontré quelques garages plus loin. Celui-ci, arborant une gandoura et une longue barbe, soutient que «les prix du riz blanc sont variables et oscillent entre 55 et 59 DA le kilogramme, en fonction de la quantité commandée». A Jolie-Vue, entre grossistes et leurs clients, ces arrangements sont monnaie courante. Et des principales denrées alimentaires, c'est surtout la poudre de lait qui a connu une baisse significative. «Le kilogramme de poudre de lait importé de Belgique ou des Pays-Bas est passé de 320 à 280 DA, soit une baisse de 40 DA», nous confirme Omar. «Une baisse ressentie depuis une quinzaine de jours déjà», poursuit-il.

A en croire des clients venus s'approvisionner sur place, ce recul du prix de la poudre de lait s'est répercuté sur certains produits frais fabriqués à base de cette matière tels que la crème fraîche qui aurait perdu «la moitié de sa valeur». Cependant, les détaillants que nous avons interrogés refusent, pour la plupart d'entre eux, d'admettre ces baisses encore mois de les appliquer. «Je m'approvisionne à Oued-Smar et à Jolie-Vue et je n'ai remarqué aucune baisse des prix», nous dira Redha, qui tient un magasin d'alimentation générale au centre d'Alger.

Photo : Samir Sid

Il faut s'attendre à une augmentation des prix de certains produits.

Sur les étals de son magasin, les prix des principales denrées sont restés les mêmes. Trente-cinq DA le kilogramme de farine, 90 DA le kilogramme de riz blanc, 65 DA le kilogramme de sucre et 640 DA le kilogramme de café. Mais, une chose est certaine, les cours du riz, du blé, du sucre, du café, du maïs soja ont reculé cette semaine sur les marchés mondiaux, plombés par la persistance de la crise financière, qui a notamment pesé sur les prix du pétrole. Est-il tout aussi sûr que cela influera à court, à moyen ou à long terme sur leurs prix en Algérie ? M. Aïssa Azzi, président de la Commission nationale des distributeurs de l'agroalimentaire au sein de l'UGCAA, estime que cette situation n'est que conjoncturelle et n'aura pas d'effet dans l'immédiat encore moins à long terme. Pour ce dernier, cette baisse des cours des produits alimentaires ne sera pas perceptible pour le simple consommateur dans la mesure où «les cours vont rapidement reprendre leur courbe ascendante dans un contexte de crise qui va durer encore longtemps». Selon toujours M. Aïssa Azzi, la crise financière persistante va engendrer une baisse de la production qui entraînera à son tour une augmentation de la demande par rapport à l'offre. Une situation qui aura pour conséquence la hausse des prix des produits alimentaires.

Si l'Etat continue de subventionner certaines denrées comme la semoule, le lait et la farine, pour les autres produits tels que le café ou l'huile, les prix suivront certainement les fluctuations des marchés mondiaux. Il faut s'attendre donc, à en croire M. Aïssa Azzi, à une augmentation des prix de certains produits alimentaires non soutenus par l'Etat. Dans tous les cas de figure, les grossistes et autres importateurs de produits alimentaires seront obligés de s'adapter à toute éventualité.

En cas d'augmentation des cours, ils vont revoir à la baisse le niveau de leurs commandes ou augmenter les prix. «Si les prix augmentent, nous allons importer moins ou bien répercuter la différence sur le prix final», nous affirme un grossiste. Mais dans le cas contraire, faut-il s'attendre à une baisse significative des prix dans le commerce ? Pas si sûr ! «Quand il s'agit d'augmenter les prix, ils sont les premiers à le faire, maintenant qu'il est question de baisse, faut pas rêver !» regrette cette cliente qui déplore l'absence de l'Etat dans la régulation des prix.

L. M.

PUBLICITE

International Airlines Crew
Centre de formation Tuniso-canadien
Vous désirez devenir
Hôtesse de l'air

choisissez le sérieux et la qualité
Contactez
• Centre I.A.C Tunis, Charguia II :
Rue des entrepreneurs Immeuble Hertz
Escalier "C" - Zone aéroport Tunis Carthage
Tél. : (00 216)70 838 838 / (00 216)70 838 350
GSM: (00 216) 97 432 383
ou
* Alger: Mr. Samir au: 07 70 30 82 37
Début de la formation: 05 Janvier 2009
(Formation accélérée de 6 mois)
www.iactunis.com
Certificat de Sécurité et Sauvetage (CSS) délivré par l'Etat
diplôme International Airlines Crew

ANNIVERSAIRE

A notre adorable petit bonhomme
BENASSIL RAYANE
Aujourd'hui jeudi 27/11/2008, notre trésor soufflera sa première bougie. En cet heureux événement, son papa Amar, sa maman, Farida, sa famille, ses grand-parents, Mohand Ameziane et Yamina lui souhaitent un joyeux anniversaire, une vie pleine de santé, bonheur et de joie et surtout beaucoup de cadeaux. Et tous se joignent au petit prince Rayane pour crier haut et fort «Joyeux anniversaire et à tes 100 ans petit bonhomme».

Avis aux restaurateurs cantines-hôtels et autres

Pour tous vos besoins en poulets frais, la Sarl Makcoq, Makhloufi et Cie met à votre disposition ses meilleures prestations de service avec une chaîne de conditionnement ultra-moderne de la volaille, et un poulet aux normes internationales.

Pour tout renseignement ,adressez-vous à la Sarl Makcoq, Cie d'El Kseur (W. de Béjaïa).

Tél. : 030 404 766
06 61.89.18.74

032978/B4

PENSÉE

Triste fut ce jour du 27.11.85 où Mme Talmat Baya, née Mechti, a été rappelée à Dieu.
Ses filles Malika, Farida, Zahya et Zohra et son mari demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée pour elle.

APCV217/B1